


**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe



\*09083736\*

TRIBUNAL DE COMMERCE

08-06-2009

NIVELLES

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0445.603.647

**Dénomination**

(en entier) : **LOC-MORIENSART**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue de Moriensart, 9 C, B-1341 Céroux-Mousty

**Objet de l'acte : Reconduction de mandats**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 11.05.2009.

En vertu de l'article 13 des statuts de la société, le conseil d'administration propose :

- la reconduction du mandat d'administrateur de Monsieur le Baron Alain GERICKE d'HERWIJNEN, Monsieur le Baron Jean Evrard GERICKE d'HERWIJNEN, Monsieur le Baron Philippe GERICKE d'HERWIJNEN et Madame la Baronne Isabelle GERICKE d'HERWIJNEN, pour un terme de 6 ans, venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2015.

Le président soumet ces propositions au vote :

- ces reconductions sont approuvées à la majorité des voix.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 11.05.2009.

Le Conseil élit Monsieur le Baron Alain GERICKE d'HERWIJNEN, qui accepte, en qualité d'administrateur délégué et de président du conseil d'administration pour un nouveau terme de 6 ans, venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2015.